

Rappel des procédures

➤ Pour venir chercher ou porter votre enfant

Avant les classes :

Arrivée à l'école : Vous pouvez laisser votre enfant sur la cour entre 8 h 40 et 9 h (avant 8 h 40, votre enfant doit être inscrit au service de garde).

Durant les heures de classe :

Pour un départ : Vous devez en tout temps vous présenter au secrétariat, votre enfant sera appelé en classe à votre arrivée.

Pour un retard : À partir de 9 h, votre enfant doit passer par la porte principale et venir donner sa présence au secrétariat. Les portes de la cour seront verrouillées.

Sur l'heure du midi (12 h à 13 h) :

Pour un départ : Le secrétariat est fermé de 12 h à 13 h.
Vous devez arriver avant 12 h pour un départ sur l'heure du midi. *Si votre enfant quitte pour son heure du diner, il doit se présenter au service de garde pour signaler son absence, même s'il n'y est pas inscrit.*

Entre 12h et 13h, vous devez passer par la cour d'école et vous rendre au service de garde.

Pour un retour : Vous devez laisser votre enfant sur la cour afin qu'il aille rejoindre son groupe.

Après les heures de classe :

Pour un départ : Vous devez récupérer votre enfant à 16 h, près de la clôture qui longe la rue Alexandre. **Si votre enfant n'est pas au courant de votre venue, vous pouvez aller le chercher dans son rang d'autobus (veuillez en informer le surveillant en place).

➤ Service de garde

Pour les élèves inscrits au service de garde :

Le service de garde est accessible de 7 h 15 à 8 h 40 et de 16 h à 17 h 30. Pour venir porter votre enfant le matin ou venir le chercher le soir, vous devez passer par la porte #7 qui est sous le préau, accessible par la cour d'école.

➤ Messages aux élèves

Les messages faits en classe sont dérangeants pour les élèves et les enseignants. Nous tentons d'appeler le moins possible en classe. Pour cette raison, nous vous demandons votre collaboration afin de prévoir le retour avec votre enfant avant de quitter la maison le matin.

Un message peut être fait en classe si :

- Vous deviez venir chercher votre enfant mais un imprévu vous en empêche et il doit prendre l'autobus ou aller au service de garde (*dans ce dernier cas, veuillez communiquer avec le service de garde au poste 32411 pour inscrire votre enfant*).

Aucun message ne sera fait en classe si :

- Votre enfant devait prendre l'autobus mais vous décidez de venir le chercher :
 - *Dans ce cas, veuillez vous présenter sur la cour d'école dès 16 h et récupérer votre enfant dans son rang d'autobus.*
- Votre enfant devait aller au service de garde mais vous décidez de venir le chercher après l'école.
 - Vous devez vous rendre au service de garde à 16 h.

Débarcadère : La circulation de voitures dans le débarcadère n'est pas autorisée entre 8h30 et 16h30.

Merci de votre collaboration!